

# L'école obligatoire : dans quelle direction ?

Autor(en): **Paccolat, Monique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277893>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'ÉCOLE OBLIGATOIRE : DANS QUELLE DIRECTION ?

Après le problème des réfugiés et celui de la communication confédérale (cf FS janvier et février), c'est la question de l'école qui occupe les colonnes de notre rubrique « Libre à elles » où des politiciennes s'expriment en toute liberté. La parole est à Monique Paccolat, future présidente du Grand Conseil valaisan (PDC).

« Savoir lire, écrire et compter. » Cette exigence pédagogique de l'école d'hier a été recalée au profit d'une conception plus globale de l'enseignement moderne, liée à l'évolution de la société. Conception qui, pour certains pédagogues, se traduit par « apprendre à apprendre ».

Ainsi, les finalités de l'enseignement obligatoire actuel tendent vers un développement de toutes les facultés humaines

et une capacité d'intégration sociale. Place donc aux branches créatrices, sportives, socio-éducatives qui se concurrencent dans la grille horaire scolaire !

Le débat sur l'éducation et les finalités de l'école obligatoire est nécessairement marqué d'une charge affective. Tout adulte portant l'empreinte d'un vécu scolaire personnel ou familial plus ou moins épanouissant. D'où une des difficultés pour les législatifs cantonaux à réunir un consensus, une volonté politique pour un changement de structures, d'innovation de programmes.

Les sphères éducatives, tant la famille que l'école et l'environnement social, semblent aujourd'hui mieux dotées de moyens, surtout matériels, pour assurer leur rôle éducatif. Et, paradoxalement, fa-



Monique Paccolat.

mille et école ressentent plutôt une limitation de leur pouvoir d'action.

Côté école ou parents, les notions d'autorité, de responsabilités à assumer, d'effort à inculquer sont ébranlées par un

phénomène sociologique de laxisme mal compris, mal dosé.

Conditionnées par le climat permissif ambiant, des réalités comme l'échec et la sélection scolaires jettent la discorde et sont perçues presque comme traumatisantes. Alors que la vie professionnelle, voire extra-professionnelle, par exemple le sport de compétition et même de détente, se veut toujours plus sélective, compétitive, hiérarchisée.

Et les exigences des écoles supérieures et professionnelles se calquent sur celles de l'économie dont le discours est axé sur davantage de qualification, davantage de spécialisation, de l'esprit d'entreprise...

L'école obligatoire, dans sa tâche d'orientation et de préparation à la vie professionnelle, ne peut se distancer, se défilier de cette finalité économique.

Il ne suffit pas seulement d'aider l'adolescent à faire son choix professionnel. Tâche indispensable car l'interférence des intérêts et aptitudes individuelles avec la situation du marché de l'emploi n'est pas évidente.

La préparation à la vie professionnelle exige surtout l'assimilation de connaissances fondamentales, une méthode et discipline de travail personnelle, des comportements d'adaptation, de capacité de concentration et d'effort soutenu.

En conséquence, l'école obligatoire publique pourrait répondre aux attentes toujours plus élevées de la formation professionnelle et des études.

**Monique Paccolat,**  
députée au  
Grand Conseil valaisan



Dans le sac d'école, quel avenir ?

1 FS 03882  
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET  
UNIVERSITAIRE  
SERVICE DES PERIODIQUES  
1211 GENEVE 4

9  
82

J.A. 1260 Nyon  
Mars 1986 N° 3  
Envoi non distribuable  
à retourner à  
Femmes Suisses  
CP 323, 1227 Carouge